



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Futur complexe scolaire et piscine couverte intercommunale : ça démarre !

COSSONAY Lundi 22 octobre ont débuté les travaux relatifs au chantier du futur complexe scolaire sur la zone du PPA «Campagne des Chavannes». Il s'agit, dans un premier temps, de la poursuite du cheminement piétonnier existant le long des parcelles No 1038 et 1320 et aboutissant à la route d'Aubonne.

Le bâtiment est destiné à accueillir huit classes, différents locaux, deux classes pour la Fondation de Vernand, une piscine scolaire et publique, la direction des écoles primaires, des salles spéciales, l'appartement du concierge, des voies de circulation et des espaces communs permettant à la Commune d'y installer une garderie et une UAPE (unité d'accueil pour écolier).

Une réflexion datant de 2011

La réflexion quant à la nécessité de créer de nouvelles classes date déjà de 2011. Pour différentes raisons, la réalisation de ce projet, piloté jusqu'alors par l'ASICoPe (Association intercommunale Cossonay-Penthalaz) et la Commune de Cossonay, a pris du retard, puis a évolué. En novembre 2014, l'Etat de Vaud annonçait en effet une réorganisation scolaire qui allait conduire à attribuer les compétences de direction du projet à de nouvelles entités.

L'ancien comité de pilotage de l'ASICOPE a donc été remplacé par une commission de construction composée de représentants des Autorités concernées par la construction et avec le soutien d'un assistant du maître d'ouvrage.

Les entités porteuses du projet

La commission de construction est composée de six membres issus de :

- ❖ L'Association scolaire intercommunale Cossonay Veyron Venoge (ASICOVV), représentée par Anne-Lise Rime, Syndique de L'Isle;
- ❖ L'Association intercommunale de la piscine des Chavannes (ASPIC), dont les délégués sont Frédéric Rossi et Pierre-Henri Du-



Deux ouvriers entourent Valérie Induni, Mireille Scholder et Pierre-Henri Dumont, tous trois membres de la Commission de construction. Cidessous, lundi 22 octobre, la poursuite du chemin piétonnier.



mont, respectivement Municipaux de Gollion et Penthaz;

- ❖ La Fondation de Vernand avec Mireille Scholder, Directrice;
- ❖ La Commune de Cossonay représentée par Valérie Induni, Municipale;
- ❖ Alain Pirat, assistant du maître d'ouvrage.

En fonction depuis une année, la Commission a pour but d'accomplir toutes les opérations nécessaires à la réalisation du complexe scolaire, à

savoir: une mise en place institutionnelle, organiser une procédure de marchés publics, définir les coûts de construction global et spécifique à chaque entité, préciser les répartitions des charges d'entretien et assurer le suivi du chantier.

Une PPE gèrera ce complexe, ce qui paraît constituer la forme juridique la plus rigoureuse, notamment pour assurer après la construction une juste répartition des charges et frais d'entretien.

Un projet régional porteur

Dix-sept communes pour une population de presque 17'000 personnes sont impliquées dans cette réalisation régionale qui répond à des besoins pressants. Trois membres de la commission de construction sont venus «jeter un coup d'œil» aux débuts des travaux cités et ils se réjouissent du passage à la concrétisation du projet.

Pour Mireille Scholder, Directrice de la Fondation de Vernand, il s'agit «d'une étape importante dans le but de favoriser une scolarité inclusive. Ici, nous avons l'opportunité que nos élèves aient une réponse à leurs besoins spécifiques et qu'ils puissent être intégrés dans un établissement avec d'autres enfants. Nous pourrions aussi mettre en place des échanges et des partages de compétences entre enseignants et avoir des activités communes. Ainsi, on s'enrichit mutuellement!»

Pierre-Henri Dumont constate que «ce complexe répondra à une attente très forte de la part de la population, des écoles et des associations sportives. Nous recevons d'ailleurs déjà des demandes de réservation!»

Valérie Induni relève enfin que «ce lieu constitue un plus important pour les familles et les enfants avec la garderie, les locaux pour le parasolaire, les classes et la piscine. Vraiment, c'est un projet superbe dédié à toute la population de la région.»

Quant au calendrier, il faut savoir que la construction d'un bâtiment de cette ampleur nécessite une durée estimée entre 18 et 24 mois. «Le jury va se déterminer sur les offres et les associations intercommunales seront appelées à voter les crédits de construction d'ici la fin du premier semestre 2019. Donc, l'entrée en possession du complexe avec des classes prêtes est prévue pour la rentrée scolaire 2021-2022», conclut la Municipale de Cossonay. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 10 décembre 2018 à 19h15, en l'aula du théâtre du Pré aux Moines. Nous rappelons que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal dès le 23 novembre 2018.

Service technique communal

Dès le 19 novembre 2018, en raison de l'absence momentanée d'un collaborateur et d'un nombre important de dossiers à traiter, le Service technique communal sera fermé les après-midis et ce jusqu'à nouvel avis. Nous vous remercions de votre compréhension. Par ailleurs, pour assurer un fonctionnement optimal dudit service, un nouvel horaire pour l'accueil du public sera mis en place dès le mois de janvier 2019.

Mobility

Nous rappelons que la Commune de Cossonay dispose sur son territoire d'un véhicule en *carsharing*, appartenant à la société Mobility. Ce véhicule est à nouveau disponible au bout de l'avenue du Funiculaire, à proximité de la station du Funiculaire, depuis début novembre. Plus d'informations sur les conditions de locations disponibles sur: www.mobility.ch.

Votations fédérales du 25 novembre

Nous rappelons aux citoyens que la dernière levée de la boîte aux lettres située à l'entrée du bâtiment administratif et dans laquelle sont déposées les enveloppes de vote a lieu à 11h00 le jour du scrutin. Par ailleurs, le bureau de vote est ouvert les dimanches de votation et/ou d'élections, de 10h00 à 11h00.

« Naturando »

L'ouvrage « Naturando », recueil qui rassemble de nombreuses balades en forêt ou dans des milieux naturels intéressants, est en vente au Greffe municipal au prix de CHF 20.-.

Les Récits du Bourg

Durant trois mois, des habitants de Cossonay se sont réunis pour échanger des histoires reliant leur parcours de vie à leur village. Les brochures sont disponibles à la vente au prix de CHF 10.- et peuvent être achetées auprès du Greffe municipal.

Bib'à Dom'

Vous habitez Cossonay? Difficile pour vous de vous déplacer même temporairement? Des bénévoles de la bibliothèque de Cossonay empruntent pour vous les livres de votre choix et vous les apportent... à la maison! Plus d'informations au 021 861 07 07 ou sur www.cossonay.ch/biblio.

Souhait d'intégration? De naturalisation? Besoin de cours de français?

Les Communes de Cossonay et de La Sarraz mettent à disposition des habitants migrants et immigrés de toute la région, des cours de français pour faciliter l'intégration de cette population et la préparer aux examens de français en vue de la

naturalisation. Les formations sont gérées par la Commune de Cossonay et ont lieu à la salle du Conseil communal, les mardis, mercredis et jeudis soir (selon les niveaux de langue) de 18h30 à 20h30 (sauf vacances scolaires). Les personnes intéressées ont la possibilité de s'inscrire et de rejoindre un groupe en cours d'année. Coût: CHF 380.-/an. Inscriptions obligatoires auprès du Greffe municipal de Cossonay (rue Neuve 1), au moyen du formulaire téléchargeable également sur le site www.cossonay.ch. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Greffe municipal au 021 863 22 00 ou par courriel à secretariat@cossonay.ch.

Sacs taxés

De nouveaux sacs taxés feront bientôt leur apparition dans les différents points de vente usuels. Les sacs jusqu' alors produits en monocouche seront dorénavant conçus avec un système à trois couches, soit l'habituelle couche externe blanche (légèrement plus terne que la version actuelle) et les deux couches internes grises. Cette modification permettra d'augmenter la partie de la matière polyéthylène recyclée d'environ 65% à plus de 80%, et d'assurer une diminution de production de CO2 et de disposer de sacs plus solides. Les conditions et prix de vente restent inchangés. Les nouveaux sacs seront vendus une fois le stock actuel épuisé. ■

LA MUNICIPALITÉ



PUB



COSS-AÎNÉS INFO PRO SENECTUTE

Activités à Cossonay pour les séniors, mois de décembre 2018 PLUS FORTS ENSEMBLE

Cours d'informatique: les mardis, de 8h30 à 11h30, Administration communale, rue Neuve 1, 2e étage. Inscriptions au 079 206 86 77 ou par Email: becconnected1304@gmail.com.

27 novembre: Ateliers informatiques. 4 décembre: Atelier tablettes.

Nouveau: Formation CFF mobile-horaires et achats de billets, le 20 novembre de 8h30 à 10h30.

Formation Whatsapp / Skype- le 11 décembre de 8h30 à 10h30.

Rendez-vous jeux: 19 décembre de 14h à 17h. Paroisse Catholique de Cossonay, Ch. du Passoir 5. Participation 5 frs., collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry 079 562 87 64.

Tables d'hôtes.

Inscriptions à 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs. Table au bistrot 16 frs.

Table Surprise	mercredi 12 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 23 décembre	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 4 décembre,	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Ciné-séniors, mardi 4 décembre à 14h30: «TOUT LE MONDE DEBOUT»

Groupe de marche: le groupe est complet jusqu'à nouvel avis.

Groupe de balade: (1 heure): lundi 10 décembre. RdV Espace Landry 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli 021 861 22 23.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg 021 862 21 51.

Nordic walking: tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements auprès de Nicole Viola 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.